

19ème Promotion des Élèves Commissaires de Police 369 commissaires prêts à servir la nation

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 22 FÉVRIER 2024

1526

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Défense et sécurité

Réunion du Président de la Transition avec les Chefs militaires



Abdallah Togo sur le plateau de Joliba TV news :
« Il faut mettre fin aux accords locaux... »



Audience à Koulouba
Le CNPM apporte son soutien au Colonel Assimi GOÏTA

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

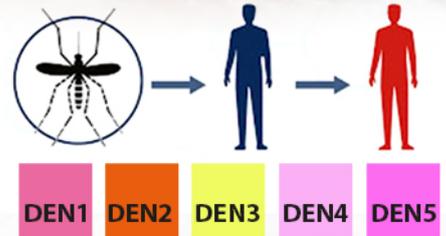


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

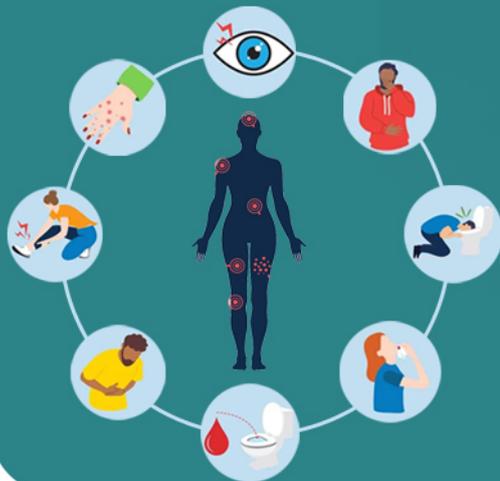


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



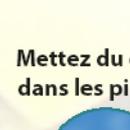
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.11



P.21



P.26



/ Une /

Défense et sécurité :
Réunion du Président de la Transition avec les Chefs militaires

P.4

/ Breves /

Attaque à Niono :
Les Forces Armées Maliennes repoussent l'ennemi
Audience à Koulouba :
Le CNPM apporte son soutien au Colonel Assimi GOÏTA
Œuvres sociales du Président : Soutien aux centres de dialyse de Bamako

P.11

P.12

P.13

/ Actualité /

19ème Promotion des Élèves Commissaires de Police :
369 commissaires prêts à servir la nation
Abdallah Togo sur le plateau de Joliba TV news :
« Il faut mettre fin aux accords locaux... »

P.15

P.17

/ Politique /

Report léger des élections au Mali :
Que faut-il retenir ?
L'élection présidentielle au Mali :
Un mirage qui s'éloigne

P.21

P.23

/ Culture & Société /

ÇA SE PASSE AU GRIN :
Le courant fait rêver

P.25

/ International /

Pour soutenir les crises humanitaires sous-financées :
L'ONU alloue 100 millions de dollars
Éducation : Les Africains attendent plus d'efforts de leurs gouvernements

P.26

P.28

/ Sport /

Classement FIFA :
Les Aigles du Mali grimpent de 4 places

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Défense et sécurité

Réunion du Président de la Transition avec les Chefs militaires

Le 19 février 2024 restera gravé dans les annales de l'histoire malienne, alors que Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition et Chef de l'État, a présidé une réunion cruciale avec les Chefs d'État-Major et les Directeurs de Services des Forces de Défense et de Sécurité. Cette rencontre, qui s'est déroulée dans la prestigieuse résidence présidentielle de Koulouba, s'inscrit dans la continuité de la tradition répu-

blicaine du pays.

Sous la haute direction du Chef suprême des armées, le Colonel Assimi GOÏTA, les principaux acteurs militaires se sont réunis pour évaluer la situation sécuritaire actuelle, tout en analysant le contexte géopolitique régional et international. Des directives claires et ambitieuses ont été émises afin d'atteindre les objectifs politiques

et stratégiques fixés par les plus hautes autorités du pays.

Lors d'une interview accordée à la presse après cette réunion stratégique, le ministre de la Défense et des Anciens combattants, le Colonel Sadio CAMARA, a souligné la cohérence du système de défense et de sécurité du Mali, saluant ainsi l'importance accordée par le peuple malien à son armée malgré

les défis économiques auxquels le pays est confronté.

Le ministre CAMARA a affirmé que les Forces de défense et de sécurité sont désormais équipées et prêtes à remplir leur mission de protection de l'intégrité territoriale et de la population de manière autonome. Cette préparation vise à assurer la sécurité des citoyens maliens ainsi que des populations de l'Alliance des États du Sahel, dans un contexte marqué par des défis sécuritaires persistants.

Le Président de la Transition a clairement défini des orientations prioritaires mettant en avant la protection de la population au cœur de toutes les opérations de sécurisation. Il a insisté sur la nécessité de maintenir la pression sur les forces engagées sur le terrain tant que subsiste la menace terroriste, et ce, afin de garantir la liberté de mouvement des citoyens.

Les autorités maliennes de la Transition affichent un engagement sans faille envers la sécurité et le bien-être de tous les Maliens et Maliennes. Leur détermination à préserver la nation et la région contre toute menace reste inébranlable, témoignant ainsi de leur volonté de construire un avenir sûr et prospère pour tous.



Cette réunion historique entre le Président de la Transition et les Chefs militaires marque un tournant décisif dans la lutte pour la sécurité et la stabilité du Mali, illus-

trant la détermination commune à faire face aux défis présents et à venir.

■ Karamoko B Keita

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTUALITES ET DE PUBLICITE

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI

2024

l o a d i n g . . .

Franklin Nyamsi



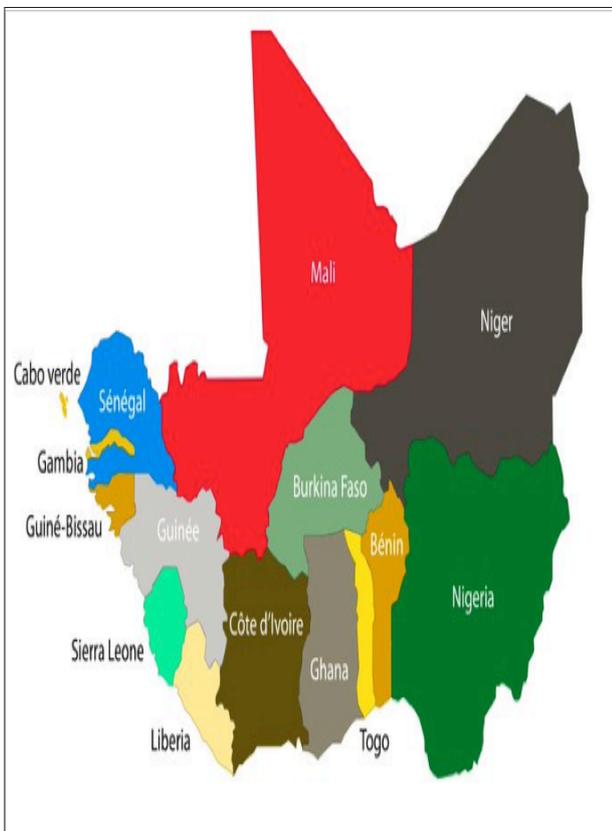
URGENT Le Chef d'Etat Major de l'armée nigériane a averti que l'armée du Nigéria n'a plus assez de munitions pour combattre les terroristes. Une accusation directe contre l'incompétent sleepy TINUBU. L'armée sait ce qu'il lui reste à faire ...

Ecowas - Cedeao



@ecowas_cedeao

La Commission de la CEDEAO organise une réunion régionale concernant la création d'un conseil économique, social et culturel en Afrique de l'ouest... <https://ecowas.int/la-commission-de-la-cedeao-organise-une-reunion-regionale-concernant-la-creation-dun-conseil-economique-social-et-culturel-en-afrique-de-louest/?lang=fr>



Aminata TOURE



@aminatatoreklk

J'ai reçu ce matin l'ambassadeur d'Allemagne Mr Sönke Siemon et nous avons largement échangé sur la situation du pays. #FreeSenegal



Etienne Fakaba Sissoko



@etiooo

L'ÉCONOMIE DE LA « VIDÉOMANIA » AU MALI : Exploration d'un nouveau métier médiatique et son impact Sociétal Au Mali, la «Vidéomania» transforme le paysage médiatique, impulsée par l'essor des médias sociaux et une accessibilité accrue à Internet [de 12,89% en 2020 à 34,5% en 2023]. Les «vidéomans», mélangeant les rôles de créateurs de contenu, journalistes citoyens et influenceurs, s'imposent comme acteurs clés de la vie publique. L'étude, basée sur 384 individus variés, explore les impacts économiques, so-

ciaux et politiques de la «Vidéomania». Ces acteurs, principalement jeunes et autodidactes, influencent l'opinion publique malgré des défis économiques et éthiques. Leur contenu varie entre authenticité et propagande, soulevant des questions réglementaires importantes. L'analyse montre que la «Vidéomania» a un impact économique, social et politique notable au Mali, contribuant à la dynamique sociopolitique mais soulevant aussi des enjeux éthiques et professionnels. La recherche souligne l'importance d'une régulation équilibrée, préservant la liberté d'expression et la responsabilité éthique, pour gérer ce phénomène socio-économique et politique majeur dans le contexte médiatique malien. <https://revuefreg.fr/index.php/home/article/view/1499/1221>

Revue Française d'Économie et de Gestion
ISSN : 2728-0128
Volume 5 : Numéro 2



L'ÉCONOMIE DE LA «VIDÉOMANIA» AU MALI : Exploration d'un nouveau métier médiatique et son impact Sociétal

THE ECONOMY OF 'VIDEOMANIA' IN MALI: Exploring a new media profession and its societal impact.

Etienné Fakaba SISSOKO
Enseignant chercheur
Centre de Recherche et d'Analyses Politiques, Économiques et Sociales (CRAPES)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)

Tahirou TANGARA
Enseignant chercheur
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)

Bakary KONE
Enseignant chercheur
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)

Madionna KONE
Enseignant chercheur
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB)

Date de soumission : 14/01/2024
Date d'acceptation : 18 /02/2024

Pour citer cet article :
SISSOKO, E.F. et al., 2024 « L'ÉCONOMIE DE LA VIDÉOMANIA AU MALI : Exploration d'un nouveau métier médiatique et son impact sociétal », Revue Française d'Économie et de Gestion, Vol. 5, No. 2, pp : 541 – 568.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Revue Française d'Économie et de Gestion www.revuefreg.fr Page 541

■ Serge Daniel



@sergedanielinfo

#Mali-politique/ Après son départ le 16/2/ de la clinique privée de Bamako où il a été admis, le Premier ministre malien Choguel Maïga est apparu le 19/2/ . Assis , emmitouflé dans un boubou, un bonnet vissé sur la tête , il a raillé ceux qui envisageaient sa disparition.



■ Ilyasse Ag



@IlyasseAg241786

#Ménaka : Selon nos informations entre le 19 et le 20 février, 07 civils ont été tués par #Daesh dans la localité d'Inlamawan(200 km côté EST de Ménaka). Le bilan matériel fait état de 03 voitures calcinées et beaucoup d'animaux emportés par les radicaux.



■ Tiéoulé Mamadou Konaté



@NexusNexis

Le secrétaire général du regroupement d e s Faso den jugu

@boubou_le_prof

[RFDJ] reçoit de plus en plus de candidatures. Étonnant. La cohérence est toujours préférable à l'inconstance, la cécité volontaire est un choix.

■ Serge Daniel



@sergedanielinfo

#CEDEAO-Abuja/...Cédeao politique... Cédeao des peuples... Le Nigéria qui n'arrive pas à assurer le leadership...Trois pays qui claquent la porte...L'avenir du Franc CFA...Ça chauffe... Vers une participation record des chefs d'états au sommet extraordinaire du 24/2/ à Abuja.

■ USA en Français



@USAenFrancais

Ad

Ce que les Alliés de l'OTAN ont accompli, ensemble, en plus de 70 ans, est remarquable. Nous faisons face conjointement aux menaces militaires conventionnelles, tout en assurant dissuasion et défense du territoire de l'OTAN et en nous préparant à un éventail de défis émergents.



■ ibrahim



@sysawne

À la suite de mes recherches et investigations, il est avéré que la Côte d'Ivoire a effectivement suspendu la distribution de l'électricité vers le #Mali. En effet, le Mali est redevable envers la Côte d'Ivoire de plusieurs centaines de milliards de francs CFA de dette.

■ Abdoul MBAYE



@AbdoulMBAYE2019

Dans sa Décision 4/E/2024 constatant le r e t r a i t de Mme Wardini, le Conseil constitutionnel oublie intentionnellement de citer une partie de l'article 34 de notre Constitution. Pourquoi ? Parce qu'en le citant sans l'amputer la date du 25 février doit être maintenue. Or le Conseil l'a déjà reconnue impossible à respecter. Comme nous l'avons déjà écrit la fixation d'une nouvelle date pour le scrutin de l'élection présidentielle s'impose.... par une loi constitutionnelle dérogatoire limitée à la date du scrutin... De grâce, respectons notre Constitution et cessons de jouer avec notre pays!

COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accidents du travail du district de Bamako que l'INPS procédera à un contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.

Le contrôle physique des rentiers de Bamako est prolongé jusqu'au 16 février dans toutes les agences principales de l'INPS de Bamako, ainsi qu'au niveau de l'inspection générale à l'immeuble ECOBANK.

Ce contrôle concerne tous les modes de paiement, y compris la caisse et les virements bancaires.

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Le Carnet AT ou le numéro AT.

La Direction Générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de tous les concernés.

Bamako, le 06 février 2024
La Direction Générale

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Attaque à Niono : Les Forces Armées Maliennes repoussent l'ennemi

Le mardi soir 20 février 2024 à Niono, une attaque d'envergure a été repoussée par les Forces Armées Maliennes (FAMA), entraînant la perte d'au moins un soldat ami et causant d'importants dégâts matériels. Les assaillants, arrivés à moto et en pickups lourdement armés, ont lancé leur attaque contre le check-point Fama Est et au pk 4.

Originaires du nord-est de la ville, les assaillants vêtus de boubous et criant «Allahou Akbar» ont pillé des postes de contrôle et ont réussi à s'emparer d'équipements militaires. Ils ont également incendié 10 véhicules appar-

tenant au service de l'Institut d'Économie Rurale (IER), dont une voiture particulière Mercedes appartenant à un agent comptable a été détruite. Un autre véhicule de marque Avensis a été endommagé, des impacts de balles sont visibles sur les murs du secteur attaqué.

La riposte rapide et efficace de l'armée malienne a permis de neutraliser et d'arrêter plusieurs assaillants, mettant ainsi fin à l'attaque et protégeant la population de Niono. Cette attaque souligne une fois de plus les défis sécuritaires auxquels le Mali est confronté et la nécessité d'une vigilance constante pour contrer les menaces terroristes dans la région.

Les autorités locales et les forces de sécurité restent mobilisées pour assurer la sécurité des populations et garantir la stabilité dans la région.

Fatou Sissoko



Audience à Koulouba

Le CNPM apporte son soutien au Colonel Assimi GOÏTA

Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition au Mali, a récemment reçu en audience une délégation du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) dirigée par Mossadeck BALLY, son premier responsable. Cette rencontre faisait suite aux travaux menés par le CNPM après les élections patronales d'octobre 2022.

Lors de cette audience, les représentants du CNPM ont présenté les conclusions des cinq groupes de travail mis en place par l'organisation. Ces groupes ont notamment travaillé sur des éléments clés de compétitivité économique tels que l'énergie, les ressources humaines, les infrastructures, la fiscalité et le financement. Mossadeck BALLY a souligné l'importance de ces sujets lors d'une interview accordée à la presse après la rencontre.

Le CNPM a remis une synthèse des conclusions de ses travaux au Chef de l'État et s'est dit prêt à approfondir la discussion avec le Cabinet du Président et les ministères concernés. La délégation du CNPM a souligné l'écoute attentive du Colonel Assimi GOÏTA lors de cette rencontre et a qualifié les échanges de fructueux et instructifs.

Il est à noter que cette audience a été élargie au ministre de l'Économie et des Finances ainsi qu'à celui chargé de l'Industrie et du Commerce. Le soutien du CNPM au Chef de l'État pour le développement économique du Mali



semble donc se dessiner comme une collaboration prometteuse pour l'avenir du pays.

Cette démarche témoigne de l'engagement du CNPM en faveur du développement économique du Mali et de sa volonté de contribuer activement à la mise en place de réformes visant à renforcer la compétitivité du pays sur la scène internationale.

Arouna Sidibé



Œuvres sociales du Président : Soutien aux centres de dialyse de Bamako

Dans le cadre de ses actions sociales, le Président de la Transition du Mali, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a apporté un soutien significatif aux centres de dialyse de Bamako. Lors d'une cérémonie émouvante qui s'est déroulée au Centre de santé de référence (CSREF) de Lafiabougou, dans la Commune IV du District de Bamako, le vendredi 16 février 2024, trois nouveaux centres de dialyse ont reçu des intrants essentiels pour assurer la prise en charge des patients dialysés.

La remise symbolique des intrants de dialyse s'est déroulée en présence de hauts dignitaires, parmi lesquels le Conseiller spécial du Président de la Transition, la ministre de la Santé et du Développement social, le Directeur Administratif et financier de la Présidence, ainsi que des responsables du CSREF de Lafiabougou et des élus communaux. Cette initiative humanitaire vise à soulager la souffrance des malades dialysés et à renforcer le secteur de la santé dans la capitale.

Les intrants de dialyse comprenaient des reins artificiels, des kits de branchement et de débranchement, des sérums salés et glucosés, des bicarbonates, des lignes de dialyse, entre autres. Ces fournitures médicales essentielles ont été remises par M. Aguibou DEMBÉLÉ,

Conseiller spécial chargé des actions sociales, à Mme le Ministre de la Santé et du Développement social, le Colonel Assa Badiallo TOURÉ, afin de répondre aux besoins des centres pour au moins un mois.

Lors de son intervention, M. Aguibou DEMBÉLÉ a souligné l'engagement constant du Président de la Transition à soutenir les unités de dialyse à Bamako, dans le but de garantir une prise en charge optimale des patients et d'appuyer le secteur de la santé. Cette action humanitaire a été chaleureusement accueillie par les patients dialysés, qui ont exprimé leur gratitude envers le geste du Chef de l'État.

Après la remise des intrants, le Conseiller Spécial et sa délégation ont visité l'unité de dialyse, où ils ont pu échanger avec les patients et le personnel médical. M. DEMBÉLÉ s'est félicité de l'état des installations et a salué l'engagement du médecin-chef du CSREF de Lafiabougou et de toute son équipe envers les patients dialysés.

Cette initiative louable ne s'arrêtera pas là, car elle sera étendue aux autres nouvelles unités de dialyse de Bamako dans le cadre des actions sociales du Président de la Transition. Ce geste humanitaire démontre l'importance accordée par les autorités maliennes à la santé et au bien-être des citoyens, et témoigne de leur engagement envers une prise en charge médicale de qualité pour tous.

Ibrahim Sanogo





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.



N° VERT

80 00 22

19ème Promotion des Élèves Commissaires de Police

369 commissaires prêts à servir la nation



La cérémonie de baptême de la 19ème promotion des élèves commissaires de police a été présidée le jeudi 15 février 2024 par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, à l'école Nationale de Police 'Amadou Touré dit Ghandi'. Cette cérémonie a enregistré la présence du Président du Conseil National de Transition, le Colonel Malick Diaw, de plusieurs membres du gouvernement et du Chef d'État-major général des Armées.

La 19ème promotion des Commissaires porte désormais le nom de

«feu Lieutenant-Colonel Tiékoro Bagayoko». Ils sont 369 nouveaux commissaires, dont 56 femmes. Ils ont reçu leurs épaulettes et leur sabre, symboles du commandement et de la galanterie des officiers des différentes forces de défense et de sécurité. Le major de la promotion est le commissaire Emmanuel Kodio avec une moyenne de 16,88 sur 20.

La biographie du parrain a été lue par le Contrôleur Principal de Police Issa Fomba, Directeur du Centre de Formation Spéciale, suivie de la prestation de serment. Il a profité de

cette occasion pour prodiguer des conseils avisés aux nouveaux commissaires pour l'exécution efficace de leurs missions quotidiennes. Il les a également invités à travailler pour honorer la mémoire de leur parrain, Feu Lieutenant-Colonel Tiékoro Bagayoko, qui a admirablement servi la police nationale du Mali.

En prenant la parole, le Directeur Général de la Police nationale a chaleureusement remercié le Chef de l'État pour ses efforts et son soutien constants visant à faire de la Police nationale un outil efficace et opéra-



tionnel au service du pays et de ses populations. Il a rappelé que le parrain feu le Lieutenant-Colonel Tiékoro Bagayoko fut un officier valeureux qui a dirigé la Police Nationale de 1968 à 1978, une durée jamais égalée à ce jour. Il a souligné : «C'est sous votre impulsion que nous avons ouvert et équipé plusieurs nouveaux commissariats et postes de police dotés d'un effectif complet de fonctionnaires entraînés et bien armés. Nous sommes désormais présents à Kidal, à Kémacina, à Yorosso, à Kolokani, à Yélimané et en attente de déploiement à Tessalit. De la même façon, nous avons pu ouvrir des postes supplé-

mentaires de la Police de l'Air et des Frontières depuis le mois d'octobre dernier dans les villes de Kidal, de Gao, de Tessalit, de Tombouctou, Mopti, Niour du Sahel et Sikasso.»

Dans une interview accordée à la presse, le Chef Suprême des Armées, le Colonel Assimi Goïta, a souligné l'importance de la cérémonie de sortie de la 19ème promotion de la police nationale, marquant un pas important dans le renforcement du dispositif sécuritaire du pays. Discours de Remerciement et Encouragement lors de la Cérémonie de Baptême de la 19ème Promotion des Élèves Commissaires de Police

Il exprima sa gratitude envers les citoyens maliens pour leur résilience et incita les nouveaux commissaires à honorer leur serment, à veiller sur leurs subordonnés et la population, tout en embrassant les valeurs incarnées par feu le Lieutenant-Colonel Tiekoro Bagayoko, telles que l'intégrité, le patriotisme et le dévouement.

La parade marqua la clôture de la cérémonie de baptême de la 19ème promotion des élèves commissaires de police.

■ **Ibrahim Sanogo**

www.malikile.com

Abdallah Togo sur le plateau de Joliba TV news : « Il faut mettre fin aux accords locaux... »



Dans une interview accordée à Joliba TV, le président du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass a demandé la fin des accords locaux avec les terroristes.

Joliba TV news : Vous êtes président du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass. Ces dernières années, vous intervenez beaucoup dans la défense des droits des ressortissants de ce cercle. A chaque fois que le cercle de Bankass est victime d'une attaque terroriste, votre mouvement est

parmi les premiers à dénoncer et interpeller les autorités. Aujourd'hui, est-ce que ça va dans la sécurité de Bankass. La sécurité est-elle de retour ? La montée en puissance est-elle réelle là-bas ?

Abdallah Togo : Avant tout propos, je tiens à saluer toutes les populations du cercle de Bankass qui sont restées elles-mêmes malgré les difficultés. Je salue également le mouvement d'autodéfense Dana Ambassagou dirigé par Youssouf Toloba. Sans eux, la situation serait plus difficile encore. Je pense à toutes les victimes de cette barbarie humaine de-

puis des années. Je pense à tous ces Bankassoises otages détenus contre leur gré par les groupes terroristes. Pour répondre à ta question, ça ne va pas sincèrement dans le cercle de Bankass. Nous saluons certes la montée en puissance de l'armée. Mais la situation reste complexe à Bankass. La situation sécuritaire se dégrade chaque jour. Seulement la semaine dernière et cette semaine, le cercle a connu plusieurs attaques. Dougara, Dinsagou, Koumoudou et Kani Bonzon avant-hier. Le Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass que vous dirigez a adressé une lettre ouverte au président de la transition



en fin janvier. Peux-tu nous faire le résumé du contenu de cette lettre ? Dans notre lettre ouverte adressée, nous avons attiré l'attention du président de la transition sur la situation critique dans le cercle de Bankass. Nous lui avons rappelé que la situation sécuritaire dans le cercle de Bankass est plus que préoccupante. Nous avons également rappelé les différentes attaques que le cercle de Bankass a connues, à savoir Ogata et Oimbè, Diallassagou, Déguésagou, Dianweli, Kani Bonzon, Barasoro, Sogotou, Kerouwan... Nous avons évoqué dans notre lettre la situation des attaques récurrentes sur l'axe Bankass-Bandiagara, particulièrement au niveau du pont Parou-Songobia, devenu un véritable cauchemar pour nos

concitoyens. Ainsi, nous avons rappelé les différents cas d'enlèvements depuis 2021. À titre de rappel, depuis le 10 novembre 2021, près d'une trentaine de personnes enlevées lors de l'attaque de trois cars de la compagnie Ogoyara restent en captivité. Les familles vivent dans l'angoisse, sans nouvelles, et le désespoir grandit. Malheureusement, les enlèvements continuent, avec trois autres cars du cercle de Bankass pris en otage le 7 novembre dernier, et un autre de la compagnie AIR KONNA enlevé le 28 novembre. Plus de 30 ressortissants du cercle ont été emmenés vers des destinations inconnues.

Joliba TV news : Est-ce que vous avez des recommanda-

tions à formuler à l'endroit du président de la transition ?

Abdallah Togo : Oui, nous en avons. Toutes les recommandations sont mises dans notre lettre. Elles sont, entre autres : la destruction de toutes les bases terroristes dans le cercle de Bankass ; la sécurisation de l'axe Bandiagara-Bankass, notamment au niveau du pont Parou-Songobia ; l'installation d'une Brigade d'intervention rapide dans l'arrondissement de Kani-Bonzon ; une réévaluation de la position du préfet de Bankass ; la réalisation d'enquêtes approfondies pour traquer les complices des terroristes dans le cercle de Bankass ; une assistance aux populations déplacées exposées à la famine.

Nous avons également demandé l'implication personnelle du président de la transition sur la situation à Bankass.

Joliba TV news : L'ancien député du cercle de Bankass Idrissa Sankaré a fait des révélations sur l'insécurité à Bankass. Qu'est-ce que vous pensez de sa sortie ?

Abdallah Togo : J'ai regardé sa vidéo. À ce niveau, je salue Sékou Bolly. Je salue également Harouna Sankaré, le jeune frère à Drissa. Mais je pense très sincèrement que Drissa aurait dû faire cette déclaration plus tôt, au même moment que Sékou Bolly et Harouna Sankaré. Harouna Sankaré avait publiquement dit qu'il y avait des jeunes peuls qui ont intégré le mouvement djihadiste. Qu'est-ce que Drissa Sankaré, qui fut maire et député à Bankass, a fait pendant tout ce temps ? Pourquoi attendre toutes ces attaques, toutes ces tueries, tous ces enlèvements pour dire que des jeunes peuls de Bankass sont impliqués dans le djihadisme ? Je pense qu'il aurait dû sensibiliser depuis le début pour que ces jeunes sortent de ce mouvement terroriste. Je pense très sincèrement que sa sortie est trop tardive. En tant

que haut cadre et ancien député de Bankass, il aurait dû, au même titre que d'autres cadres, sensibiliser pour la paix depuis très longtemps. Pour moi, le terroriste doit être dénoncé même s'il s'agit de ton propre frère.

À Ouenkoro, les djihadistes ont pris la maison de Harouna Sankaré. Plusieurs sous-préfets sont dans la ville de Bankass. Ils ne peuvent pas aller dans leur localité à cause des djihadistes.

Il a parlé de chasseurs. Je ne sais pas de quel type de chasseurs il fait allusion, mais à Bankass, il n'y a que Dana Ambassagou. Et les chasseurs de Bankass ne sont allés chercher de l'aide avec personne. Ils sont là pour la sécurité des populations et de leurs biens. C'est un mouvement républicain qui respecte les autorités maliennes. Ils respectent les décisions des autorités.

Joliba TV news : Il y a des informations selon lesquelles il y a un blocage dans la construction de la gare routière de Bankass. Avez-vous des idées concernant ce dossier ?

Abdallah Togo : La gare routière de-

vait être construite à Bankass. Tous les documents ont été signés. Le marché a été passé. L'approbation a été faite depuis 2022. Et le dossier se trouve au niveau du ministère de l'Équipement. La réalisation de ce projet va lutter considérablement contre le chômage à Bankass. On demande aux autorités de la transition d'accélérer le dossier pour le bonheur des populations de Bankass. Nous sollicitons les autorités de la transition pour nous aider à accélérer ce dossier. Bankass a largement besoin de cette gare routière.

Joliba TV news : Les accords locaux posent aussi des problèmes dans le cercle du Mali. Qu'en pensez-vous ?

Abdallah Togo : Je pense que les terroristes ont berné beaucoup de villages avec l'histoire des accords locaux. Ils ont promis qu'ils ne toucheraient pas les villages qui ont signé ces accords et ils traversent ces villages pour attaquer d'autres. Mais ces derniers temps, même les villages signataires ne sont pas épargnés par les terroristes. Il faut mettre fin aux accords locaux pour permettre aux FAMA de faire leur travail.

■ A.A

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Report léger des élections au Mali : Que faut-il retenir ?

Le report léger des élections annoncé par les autorités de la transition a été accueilli diversement au sein de l'opinion publique nationale. Cependant, quels enseignements à tirer de ce report léger des élections ?

Premièrement : Le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, annonçait lors d'un point de presse tenu à Bamako, le lundi 25 septembre 2023, que la société impliquée dans le processus au niveau du recensement, réclame le paiement plus de 5,2 milliards de francs CFA (soit 8 millions d'euros) aux autorités maliennes et refuse de faire « **le transfert de propriété du système, dont la transmission du mot de passe fait partie. En d'autres termes, précise le communiqué lu par le ministre, le contrat signé avec cette société en 2018 portait sur une solution propriétaire, dont le Mali n'a pas le code d'accès** ». En réalité, sans ces données, le gouvernement ne pouvait en aucun cas réussir l'organisation d'élections, libres et transparentes. Elles sont indispensables à l'organisation des différentes échéances électorales devant mettre fin à la transition. En réalité, l'indisponibilité de ces données biométriques pourrait être qualifiée comme l'un des facteurs de blocage de l'organisation des élections à venir dans le pays. Le Mali ne fait pas l'exception en la matière, aucun pays ne saurait réussir l'organisation d'élections démocratiques, libres et transparentes sans une base de données du recensement à vocation d'état civil (RAVEC), devant servir de base de données pour l'élaboration du fichier électoral.

D'ailleurs et pour preuve, le gouvernement de la transition a annoncé la récupération des données biométriques [électorales], à une entreprise étrangère par les informaticiens de Mali « Kura Biométrie » .



Dans un communiqué, du 14 février par le chef de Cabinet, nous notons ceci : « le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, « a le plaisir d'informer l'opinion nationale de la reprise normale de l'ensemble des

fonctionnalités du système d'enrôlement biométrique, grâce au nouveau système dénommé « Mali Kura Biométrie ». « Ce nouveau système informatique souverain de gestion des données du Recensement administratif à vocation d'état civil [RA-



VEC). « Par conséquent, le Centre de Traitement des Données de l'état civil (CTDEC) a mis fin à l'émission des numéros d'identification nationale (NINA) temporaires qui permettent de prendre en charge les usagers non encore enrôlés dans la base de données RAVEC ». La récupération de ces données du RAVEC, pourrait être une étape décisive dans l'organisation matérielle et technique des élections à venir dans le pays.

Deuxièmement : L'adoption de la nouvelle constitution, il fallait mettre en place un comité d'experts de relecture des avant-projets de lois pour une application effective de ladite constitution. En effet, ce comité a été mis en place à la Présidence de la République pour la relecture des avant-projets de loi portant application de la nouvelle Constitution. Il a présenté, le lundi 12 février 2024 au palais de Koulouba, les résultats de son travail au chef de l'Etat, son excellence le Colonel Assimi GOITA. Ledit comité était composé de vingt-cinq (25) membres, issus des départements ministériels, institutions de la République, les universitaires. Pour le Président du Comité, Professeur Fousseiny SAMAKE, la création

de ce Comité reflétait la volonté affichée des autorités de la transition pour permettre de « réévaluer et d'apporter les modifications nécessaires » aux textes qui doivent accompagner les dispositions de la nouvelle loi fondamentale (Constitution) du Mali.

Le travail des experts a porté sur Onze (11) avant-projets de loi organique, trois (3) avant-projets de loi ordinaires et un (1) avant-projet de décret. Ces textes revêtent une grande importance pour la mise en œuvre de la nouvelle constitution et l'avènement de la quatrième République. Il y a des textes indispensables pour le fonctionnement de la quatrième république, par exemple, les lois organiques régissant certaines institutions telles que la Cour des comptes, la Cour suprême et la Cour constitutionnelle. Le président dudit comité a également évoqué la loi électorale et d'autres dispositions novatrices de la Constitution, notamment celles liées aux langues nationales.

Troisièmement : Il fallait que ce comité d'experts finisse son travail de relecture des avant-projets de

lois pour permettre aussi une relecture de la loi électorale, en vue de sa conformité avec la nouvelle constitution. Pour ces avant-projets de lois allant dans le cadre de la relecture de la loi électorale, il pourrait s'agir de : (1) lois organiques et ordinaires déterminant les nouvelles circonscriptions électorales, conformément à la nouvelle réorganisation territoriale ; (2) lois organiques et ordinaires déterminant le niveau de circonscription électorale (cercle ou région) ; (3) lois organiques et ordinaires déterminant le nombre de députés et de sénateurs par circonscription électorale ; (4) lois organiques et ordinaires déterminant le mode scrutin (majoritaire ou proportionnel), pour l'élection des députés et des sénateurs, car la majorité des acteurs politiques et sociaux sont favorables au mode de scrutin proportionnel pour l'élection des députés et des sénateurs, afin d'éviter que les grands partis politiques se taillent la part du lion au niveau des deux chambres. La relecture de la loi électorale contribuerait à renforcer davantage le cadre juridique, organisationnel et technique des élections. Pour les autres avant-projets de lois, il pourrait s'agir aussi du renforcement des

pouvoirs de l'Autorité Indépendante Gestion des élections (AIGE).

En somme, dans la démarche de mise en œuvre, les projets de loi examinés seront d'abord présentés au Conseil des ministres, puis à l'organe législatif de la transition, le Conseil National de Transition (CNT), pour adoption des lois organiques et ordinaires pour une application effective de la nouvelle constitution.

Au regard de tout ce qui précède, le gouvernement de transition doit développer des initiatives pour une meilleure inclusion des personnes déplacées internes (PDI) et des réfugiés dans les processus électoraux, et ce, depuis l'élection du Président de la République en 2013, les personnes déplacées internes et les réfugiés n'ont participé à aucune consultation électorale en République du Mali.

Cependant, une meilleure inclusion de ces personnes vulnérables dans les processus électoraux, le gouvernement doit initier des actions suivantes :

- Mettre en place des audiences foraines pour recenser les personnes déplacées internes et les réfugiés ;
- Doter ces personnes déplacées internes et les réfugiés de documents administratifs et électoraux pour leur inclusion dans les processus électoraux.
- Mettre des dispositifs pour leur prise en compte dans le fichier ;

Si ces dispositions sont prises à temps, ces couches vulnérables pourraient participer de façon efficace et efficiente aux différentes consultations électorales à venir dans le pays.

Dr Bréhima Mamadou KONE,
Politiste

- Chercheur en Sciences Po
- Expert en politique et administration électorales
- Analyste politique

L'élection présidentielle au Mali : Un mirage qui s'éloigne



A lors que le Président sénégalais, Macky Sall, cherche à reporter l'élection présidentielle pour rester un peu plus au pouvoir, nous lui suggérons de suivre l'exemple de la junte malienne. Les colonels parviennent en effet, depuis près de quatre ans, à rythmer selon leur bon vouloir les procédures dans le domaine du droit constitutionnel pour rester à la tête de l'État. Deux

événements récents le confirment : d'abord, la fin des travaux du Comité de relecture des avant-projets de loi, qui annonce le début d'un long processus juridique et politique visant à combler les nombreuses lacunes du texte constitutionnel (1), nécessaire à la tenue de l'élection présidentielle ; ensuite, l'annonce, par les membres de l'Alliance des États du Sahel d'une confédération entre les

trois membres (II), mesure qui entraîne la modification de la Constitution avant de choisir un président de la République.

I. La finalisation de la Constitution, énième ajournement de la présidentielle

Chacun sait que le droit constitutionnel est la cible privilégiée de tout putschiste ou de tout chef d'État désireux de conserver son fauteuil présidentiel. Ces dernières années, la Côte d'Ivoire, la Guinée ou le Sénégal ont ainsi supporté les raisonnements tortueux de leurs dirigeants. Le Mali, comme nous l'avons souvent montré, est à la pointe – si l'on peut dire ! – des innovations textuelles et juridiques grâce auxquelles les putschistes d'août 2020 continuent d'occuper le palais présidentiel bamakois. L'un des derniers exemples est la fin des travaux du Comité de relecture des avant-projets de loi, le 12 février 2024. Comme le rapporte Maliweb, les experts ont achevé leur ouvrage, deux mois après l'avoir commencé, soit : « onze avant-projets de lois organiques, trois avant-projets de lois ordinaires et un avant-projet de décret » ; « tous ces textes doivent compléter la Constitution et sont nécessaires pour son entrée en vigueur. » Mais, parfois, l'élaboration de ces textes est longue : jusqu'à « cinq ou six ans », affirme Fousseyni Samaké, le président du comité. Autrement dit, comme Assimi Goïta et ses comparses sont les maîtres du calendrier, la situation politico-constitutionnelle inconséquente dans laquelle se trouve l'infirme résidu d'État malien risque de s'éterniser. La junte aura beau jeu de brandir l'étendard de la légalité constitutionnelle pour ajourner encore la tenue de l'élection présidentielle, prétendant assurer un cadre le plus juste possible pour permettre aux citoyens de s'exprimer dans les urnes. Mais il y a plus.

II. L'AES ou le report permanent de la présidentielle

Quand, le 16 septembre 2023, la Charte du Liptako-Gourma a institué



l'Alliance des États du Sahel (AES) entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, elle a indirectement contribué à reporter l'élection présidentielle au Mali. L'article 12 du texte dispose en effet que « toute proposition de modification de la présente Charte est soumise à l'acceptation unanime des États Parties » ; et que « la demande de modification doit être notifiée aux autres États Parties par la voie diplomatique, moyennant un préavis de trois mois ». Or, depuis le 15 février 2024 et la déclaration de l'AES de se constituer en confédération, la modification de la Charte est obligatoire. Mais, le Mali étant, selon l'article 30 de la Constitution de la IV^e République, « une République indépendante, souveraine, unitaire, indivisible [...] » il va bien falloir que les colonels transforment la nouvelle norme fondamentale, et cela conformément aux règles de droit ! Et cela va prendre du temps ! Et quand bien même la junte accélérerait le processus juridique – comme elle le fit naguère pour la Charte de la Transition –, l'article 6 de la Charte de l'AES,

sur l'assistance mutuelle en cas d'« atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire » d'un ou plusieurs membres, autorise un report infini de tout suffrage puisque la prétendue démocratie dans cette région de l'Afrique est conditionnée à la sécurité. L'instabilité, inhérente au Burkina Faso, au Mali et au Niger, est ainsi le meilleur allié des trois juntes.

L'entassement des textes juridiques augmente en Afrique. Les dirigeants complexifient à l'envi les règles de droit constitutionnel. Plus personne ne s'y retrouve : des textes à valeur constitutionnelle signés par un cercle de militaires alliés de circonstance se complètent, empiètent sur la souveraineté des États, des citoyens... Il ne reste qu'à espérer un sursaut de la Cour constitutionnelle... Autant se résigner au pire.

Balla CISSÉ, docteur en droit public
Avocat au Barreau de Paris
Diplômé en Administration
électorale

ÇA SE PASSE AU GRIN : Le courant fait rêver

Les membres du grin affirment avoir constaté un engouement vis-à-vis de l'électricité qui est devenue une chose très rare aujourd'hui au Mali. Selon eux, l'arrivée du courant ne passe plus inaperçue à Bamako. « après de longues heures de coupure, le courant est accueilli par des cris de joie des enfants, les mêmes que l'on entend quand les aigles sont en train de gagner », déplorent-ils.

Même au grin, malgré leur âge et leur responsabilité, ils accueillent l'arri-

vée du courant avec un ouf de soulagement et de sourire aux lèvres. « À force de subir cette coupure, nous n'avons d'autres choix que de nous adapter ». En effet, les membres du grin semblent avoir saisi le rythme de l'EDM qui, à les entendre, distribue le courant comme un fauteuil pour 7 personnes. Tu t'assoies à peine que c'est le tour de l'autre. Avant, il se disait qu'EDM donnait le temps de charger les téléphones. Aujourd'hui, c'est à peine le temps d'avoir 50 % de charge !

Toutefois, au grin, les membres se trouvent souvent divisés par rapport à la question d'heure. Pourquoi ne pas servir les ateliers, offices et autres bureaux dans la journée, et le soir les domiciles ? Il est vrai que justement, notre urbanisation est faite de telle manière qu'on ne fait pas de différence entre zones d'activités et zones d'habitations. Un autre problème.

Ibrahima Ndiaye
MALI TRIBUNE



Pour soutenir les crises humanitaires sous-financées

L'ONU alloue 100 millions de dollars

Les crises en république démocratique du Congo (RDC), au Soudan et en Syrie sont en tête de liste, recevant 20 millions de dollars chacune.



La nouvelle allocation est l'une des plus faibles de ces dernières années pour les crises les moins bien financées au monde. Cela reflète le financement réduit que le CERF a reçu en 2023, le plus bas depuis 2018, et la terrible réalité que le financement des donateurs ne parvient pas à suivre la montée en flèche des besoins humanitaires.

« Pourtant, les dons étant à leur niveau le plus bas de ces dernières années, l'impact du CERF sur la sur-

vie des populations est lui-même confronté à un sérieux défi. Il est aujourd'hui plus important que jamais que les États membres financent intégralement et en temps voulu le CERF », a déclaré dans un communiqué, Martin Griffiths, le Coordinateur des secours d'urgence de l'ONU.

PARMI LES CRISES OUBLIÉES, LA RDC, LE TCHAD ET LE NIGER

Les fonds permettront de faire face

aux déplacements massifs causés par le conflit en cours au Soudan (20 millions de dollars), tandis qu'en RDC (20 millions de dollars), ils aideront les personnes touchées par la poursuite des combats dans l'est du pays.

En Syrie (20 millions de dollars), les ressources aideront les personnes touchées par les combats, et le financement au Tchad (15 millions de dollars) soutiendra les réfugiés et d'autres personnes. Des fonds



Nations Unies

seront également alloués au Niger (10 millions de dollars), au Liban (9 millions de dollars) et au Honduras (6 millions de dollars).

Alors que les besoins humanitaires devraient continuer à augmenter en 2024, cette dernière allocation du CERF est essentielle pour accroître l'aide et stimuler le soutien des donateurs à certaines des crises les plus prolongées et les plus négligées du monde. Ce nouveau financement permettra également de renforcer les partenariats avec les organisations locales et d'améliorer l'obligation de rendre des comptes.

« Cette nouvelle injection de fonds d'urgence contribuera à maintenir l'aide humanitaire vitale apportée aux personnes confrontées aux pires crises du monde. Elle rappelle le rôle crucial du CERF à un moment où les besoins sont immenses et où les appels humanitaires souffrent

d'un sous-financement chronique », a ajouté M. Griffiths.

PRES DE 9 MILLIARDS DE DOLLARS DEBLOQUES DEPUIS 2005

En 2023, pour venir en aide à 250 millions de personnes touchées par des conflits, des catastrophes naturelles, des maladies et d'autres crises, les besoins de financement mondiaux atteindront 56,7 milliards de dollars, un record. Mais moins de 40% de ces fonds ont été reçus, laissant les personnes les plus vulnérables en subir les conséquences. Le CERF débloque des ressources pour les urgences sous-financées deux fois par an.

L'allocation précédente a eu lieu en septembre 2023, avec 125 millions de dollars affectés à des opérations humanitaires sous-financées en Afghanistan, au Bangladesh, au

Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine, en Haïti, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Myanmar, dans le territoire palestinien occupé, en Ouganda, au Venezuela et au Yémen.

Le CERF est l'un des instruments de financement les plus rapides pour aider les personnes touchées par les crises. Depuis sa création par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2005, et grâce aux contributions généreuses de 130 États membres et observateurs, ainsi que d'autres donateurs, y compris des particuliers, le CERF a aidé des centaines de millions de personnes avec environ 8,9 milliards de dollars dans plus de 110 pays et territoires. Ce montant comprend près de 3 milliards de dollars destinés à des crises sous-financées. Le CERF s'est fixé un objectif de financement annuel d'un milliard de dollars.

UN.ORG

www.malikile.com

Éducation : Les Africains attendent plus d'efforts de leurs gouvernements



Un nouveau sondage de Afrobaromètre dévoile les attentes des Africains en matière d'éducation. En effet, face à des défis persistants, l'enquête fait ressortir que les Africains attendent de plus grands efforts de leur gouvernement en matière d'éducation.

Dans le rapport de Afrobaromètre, l'on apprend qu'une majorité d'Africains sont insatisfaits des efforts de leur gouvernement pour fournir une éducation publique.

Basé sur des enquêtes nationales menées dans 39 pays africains, le rapport montre que les jeunes générations sont plus instruites que

leurs aînés, mais que les femmes, les pauvres et les résidents ruraux sont confrontés à des désavantages persistants en matière d'accès à l'éducation.

Parmi les adultes ayant eu un contact récent avec une école publique, la plupart disent avoir trouvé facile d'obtenir les services dont ils avaient besoin et avoir été traités avec respect. Mais les résultats mettent également en lumière le problème répandu des enfants non scolarisés et des demandes de pots-de-vin en échange de services.

Même si les pays ont des expériences et des évaluations très différentes,

une majorité des citoyens africains sont insatisfaits des performances de leur gouvernement en matière d'éducation, même s'ils apprécient les efforts de leurs dirigeants pour minimiser les perturbations de l'école dues à la COVID-19.

Les résultats soulignent qu'en moyenne à travers 39 pays africains, plus de la moitié (55%) des adultes ont un niveau d'instruction secondaire (37%) ou post-secondaire (18%), tandis que 27% ont un niveau d'instruction primaire et 18% n'ont aucun niveau d'instruction formelle.

Les jeunes Africains sont plus instruits que leurs aînés. Environ les

deux tiers (65%) des personnes interrogées âgées de 18 à 35 ans ont suivi au moins une certaine éducation secondaire, contre 52%, 44% et 35% des cohortes de plus en plus âgées.

Les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir fait des études secondaires ou post-secondaires (51% contre 59%) et plus susceptibles d'être sans éducation formelle (20% contre 16%).

Les répondants les plus pauvres sont plus de trois fois plus enclins que les plus aisés à ne pas avoir fait d'études formelles (25% contre 7%) et moins d'un tiers plus susceptibles d'avoir des qualifications post-secondaires (11% contre 37%).

La même tendance s'applique aux résidents ruraux et urbains : 27% contre 9% n'ont pas fait d'études formelles et 9% contre 28% ont fait des études postsecondaires.

Parmi les citoyens ayant eu des contacts avec les écoles publiques

au cours de l'année précédente, les trois quarts (74%) déclarent avoir trouvé facile d'obtenir les services dont ils avaient besoin.

Et les trois quarts (74%) déclarent que les enseignants ou autres responsables de l'école les ont traités avec respect. Mais un sur cinq (19%) des répondants affirment avoir dû payer un pot-de-vin pour obtenir les services nécessaires, allant de 2% au Cabo Verde à 50% au Libéria. Les répondants pauvres sont deux fois plus susceptibles que les citoyens aisés de déclarer avoir dû verser un pot-de-vin à un enseignant ou à un responsable scolaire.

Près de la moitié (48%) des Africains disent que les enfants d'âge scolaire qui ne sont pas scolarisés constituent un problème « assez fréquent » ou « très fréquent » dans leur communauté, atteignant jusqu'à 83% au Libéria et 71% en Angola.

Moins de la moitié (46%) des Africains pensent que leur gouvernement obtient des résultats « assez

bons » ou « très bons » en matière d'éducation, tandis que 52% attribuent de mauvaises notes à leurs dirigeants.

Rappelons qu'Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains, relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2023) couvrent 39 pays.

Les partenaires nationaux d'Afrobarometer réalisent des entretiens en face à face dans la langue de choix du répondant avec des échantillons représentatifs au niveau national qui produisent des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-2 à +/-3 points de pourcentage à un taux de confiance de 95%.

PAR MODIBO KONÉ
INFO MATIN



Classement FIFA: Les Aigles du Mali grimpent de 4 places

Les Aigles du Mali ont entamé l'année 2024 sur les chapeaux de roues en réalisant un bond significatif de 4 places au classement mondial de la FIFA. Après avoir terminé l'année 2023 à la 51e place mondiale et à la 9e place africaine, l'équipe dirigée par le sélectionneur Eric Sékou Chelle occupe désormais la 47e position mondiale et la 8e place sur le continent.

Cette progression remarquable a été rendue possible grâce aux performances des Aigles à la 34ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire. L'équipe malienne a réussi

à atteindre les quarts de finale de la compétition, démontrant ainsi son talent et son potentiel sur la scène internationale.

Cette ascension au classement FIFA est le fruit du travail acharné et de l'engagement des joueurs et du staff technique de l'équipe nationale du Mali. Cette belle envolée témoigne de la qualité du football malien et de la progression constante de l'équipe.

Les supporters des Aigles peuvent être fiers de cette performance et espérer voir l'équipe continuer sur sa lancée lors des prochaines compétitions internationales. Cette pro-

gression au classement mondial renforce la position du Mali parmi les grandes nations du football en Afrique et dans le monde.

Les Aigles du Mali ont prouvé qu'ils étaient une équipe à suivre de près et qu'ils avaient le potentiel pour rivaliser avec les meilleures équipes du monde. Leur ascension au classement FIFA est une source de fierté pour le pays et un signe prometteur pour l'avenir du football malien.

Fatou





Bélier (21 mars - 19 avril)

De nouveaux projets passionnants pourraient se présenter à vous aujourd'hui. Ils vous permettront de développer vos compétences, de travailler en équipe et de laisser votre créativité s'exprimer. La période est propice au réseautage. Profitez de rencontres professionnelles, de conférences ou d'événements pour élargir votre cercle de contacts. De nouvelles connexions pourraient se révéler précieuses.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre travail acharné et votre détermination ont porté leurs fruits. Vous êtes sur le point de récolter les récompenses de vos efforts, et votre mérite sera reconnu. La période est propice à la promotion professionnelle qui s'accompagnera probablement d'une augmentation de salaire, ce qui améliorera votre situation financière. Restez ouvert à l'apprentissage pour tirer le meilleur parti de cette nouvelle étape professionnelle.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La flexibilité sera votre alliée en cette période de transition. Restez prêt à vous adapter aux changements rapides qui vont s'opérer dans votre sphère professionnelle. Votre capacité à rester agile face aux défis vous permettra de saisir des opportunités inattendues et de maintenir une trajectoire professionnelle stable, malgré les vicissitudes. Soyez ouvert à de nouvelles méthodes et technologies pour rester à la pointe.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous semblez rayonner par une organisation particulièrement exemplaire aujourd'hui. Votre capacité à structurer vos tâches et missions de la journée pourrait grandement bénéficier à votre cercle professionnel. Cela semble être un talent naturel pour vous, et les situations auxquelles vous devrez faire face, qui vous déstabiliseraient en temps normal, ne vous paraissent pas insurmontables et se résolvent aisément.



Lion (22 juillet - 23 août)

La persévérance est votre ligne directrice ces derniers temps. Alors oui, c'est important de rester concentré sur vos objectifs professionnels, puisque des obstacles semblent se dresser sur votre chemin. Rien ne sera toujours facile et cela permet de savourer chaque victoire. Votre travail acharné paiera sur le long terme. Pensez à vous aérer l'esprit et à prendre des pauses avec vos collègues pour le lien social.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'heure sera à la concentration. Une date butoir approche, et vous n'avez pas atteint vos objectifs. Il vous faudra mettre toute votre énergie sur ce projet si vous ne voulez pas perdre des points auprès de votre hiérarchie. Focalisez-vous sur ce travail précis, ne vous laissez pas distraire par d'autres tâches ni par les sollicitations de vos collègues. En vous mobilisant totalement, vous devriez connaître le succès.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous réussissez tout ce que vous entreprenez ! Votre positive attitude et votre sens des priorités sont les clés de votre succès, il ne faut pas se leurrer, et si vous poursuivez dans cette voie, vous serez récompensé à votre juste valeur. Continuez à vous fixer des objectifs dans la limite du possible et à communiquer avec le reste de l'équipe. N'oubliez pas non plus de parer aux imprévus !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Travailleur solitaire, vous mettez un point d'honneur à faire ce qu'on vous demande sans jamais demander l'avis, ou l'aide, de qui que ce soit. Aujourd'hui, vous allez découvrir la richesse du travail en équipe et cela va bousculer votre manière de concevoir votre activité professionnelle. Même si vous n'allez pas devenir très sociable pour autant, vous pourriez vous laisser tenter de collaborer de temps en temps avec vos collègues !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il semblerait que la chance vous sourie au travail. On souhaite vous avoir sur plein de projets, car on connaît votre valeur et les qualités que vous pouvez apporter. Véritable atout, vous êtes demandé de partout. Il faudra toutefois savoir dire stop lorsque le besoin s'en ressent afin de vous ménager et de pouvoir gérer les choses à bien. Gardez ce sourire et cette énergie qui donnent de l'entrain à toute une équipe.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

On vous dit souvent, et à juste titre, que vous êtes marié à votre travail. Vous avez du mérite d'être une personne qui prend son métier au sérieux, mais n'oubliez pas qu'il n'y a pas que le travail dans la vie ! Avec un planning aussi chargé, il ne vous reste plus assez de temps pour profiter de votre famille et avoir des loisirs comme faire du sport, aller au cinéma, visiter des musées, etc.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre humanité et votre intuition sont vos atouts dans votre travail. Faites confiance à votre instinct pour prendre les bonnes décisions au boulot. En vous positionnant et affirmant vos choix réfléchis, votre entourage professionnel permettra de comprendre le fil conducteur qui vous anime et le pourquoi de vos actions. Vous pourriez également jouer un rôle de soutien pour votre équipe, qui voit en vous quelqu'un d'empathique.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous serez confrontés à un dilemme et la communication sera au cœur de vos préoccupations. De nos jours, tout le monde communique, mais peu savent réellement le faire. Il arrive que nous n'écoutions qu'à moitié notre interlocuteur, car, pendant qu'il parle, nous sommes occupés à préparer notre réponse. Pour éviter cela, vous pourriez apprendre à écouter véritablement afin d'éviter tout souci de communication. De nombreux malentendus seraient ainsi évités.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Commission de l'Organisation de la Justice à Bamako : Mamadou KASSOUCHE invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité

1273 Malikilé



Kamena lève le voile !



Commission de finalisation du projet de Constitution : Le révisé

1274 Malikilé



Les enfants de Badalabougou servis



8ème édition de la Nuit de l'Entreprenariat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Mad. Souma Bissane Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



Amhaeta Dicko aux Nations Unies : La grosse ornaque !



Gestion des fonds, l'aménagement et la protection des forêts et de la faune : La Vice-Ministre Générale dédicte 1.000.000.000 FCFA à l'irrigation des femmes

1277 Malikilé



Projet SWEDD et autonomisation des femmes : 242 filles et femmes installées



ANIS : Me Mostapha Cissé, l'homme de la situation

1278 Malikilé



Economie et gestion : Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc ?



PROFESSEUR : Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



Précédé de Mouctar Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM



Burkina Faso : Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



Finalisation de l'événement-projet de Constitution : Les travaux débutent aujourd'hui !



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23